



## **Planification linguistique et intégration des langues maternelles dans le primaire ivoirien.**

SEKA Yapi Arsène Th.

Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte-d'Ivoire),

Département des Sciences de l'Éducation

[Syapiarsene@yahoo.fr](mailto:Syapiarsene@yahoo.fr)

### **Introduction**

La notion d'unité nationale, qui aux heures glorieuses et enthousiastes d'une indépendance politique acquise au prix de mille et une luttes, languissantes et souvent périlleuses, fût, dans un passé encore présent, le cheval de bataille des premières autorités ivoiriennes. Rassembler le peuple ivoirien autour d'un idéal commun afin de bâtir, dans un élan de sursaut national, un pays fort à travers l'éducation et la formation de ses enfants. Pour réaliser un projet d'une telle envergure la langue locale, phénomène social et instrument de la formation devient le point focal de la politique de l'éducation. Mais au bonheur d'avoir hérité d'un riche et dense patrimoine linguistique, marqué par une diversité de langues sur le territoire ivoirien, naîtra pour des raisons aussi multiples que variées, le désespoir de souscrire à l'apprentissage de la langue du colon, le français. La construction des savoirs et le développement de la personne humaine doivent se faire par l'usage de la langue française comme principal outil de communication. En d'autres termes, les populations scolarisables des campagnes peuvent se servir de la langue étrangère, langue dont ils ignorent totalement les subtilités syntaxiques, lexicales, stylistiques... pour se prévaloir d'une identité culturelle locale. L'équation bien que difficile à résoudre en théorie, n'est pas impossible dans la pratique. L'école se donne la noble mission de réussir ce grand pari et pour y parvenir, des programmes d'enseignement et les pédagogies taillés à la mesure, sont développés par les structures compétentes afin de faciliter l'apprentissage du français. Les résultats semblent satisfaisants dans la mesure où la Côte d'Ivoire est l'un des rares pays d'Afrique de l'ouest où le français supplante les langues nationales pour devenir un 'véhiculaire national'. Mais, la difficulté majeure reste le français comme moyen de communication. L'enseignement en langue française ne favorise aucunement le processus interactif entre l'enseignant et l'élève principalement celui du milieu rural. Les résultats scolaires sont médiocres et nombreux sont ceux qui sont exclus avant d'avoir terminé trois années de scolarité. Les enfants retournent dans leurs familles respectives sans être en mesure de formuler une phrase en français. Il se creuse un fossé entre

la politique éducative et l'instrument d'enseignement à sa réalisation ; la langue étrangère. Cette situation se situe aux antipodes des missions assignées à l'école. Faut-il, pour autant, garder un silence complice, collectif, face à ce phénomène ? Dans ce dossier, nous tenterons d'étudier la possibilité de considérer les langues ivoiriennes dans l'enseignement scolaire.

### **Contexte**

La Côte d'Ivoire est un État d'Afrique occidentale qui s'étend sur 322 462 km<sup>2</sup>. Elle est bordée au sud par l'océan Atlantique, limitée au nord par le Mali et le Burkina Faso, à l'ouest par la Guinée et le Libéria et à l'est par le Ghana. Selon le dernier recensement<sup>1</sup> (1998), la population ivoirienne s'élevait à 15 366 672 habitants. Compte tenu d'un taux de croissance estimé à 3,3 % par an, elle était de 16 549 342 habitants au 31 décembre 2001. Elle comprend 51 % d'hommes et 49 % de femmes, vivant en zone rurale dans une proportion de 57 %, contre 43 % en zone urbaine. La Côte d'Ivoire a connu une véritable explosion scolaire depuis son Indépendance faisant d'elle l'un des pays les plus scolarisés en Afrique noire francophone. De 1722 écoles en 1961, l'on est passé à 7763 écoles primaires en 1997. En termes de capacité, 238000 élèves contre 1767955 en 1997 dont 211333 dans le privé. Le taux national brut de scolarisation relativement favorable au regard des autres pays d'Afrique subsaharienne tels le Mali (32%), masque cependant, de considérables disparités régionales à l'intérieur de la Côte d'Ivoire. Pour l'année 1998, on enregistre 79,9% à Abidjan, 81,3% à Bouaké, 44,1% à Korhogo. Mais, si au regard des statistiques, les choses semblent développer un certain optimisme pour le système éducatif ivoirien, cela est à mettre au bénéfice de l'Etat qui, malgré la conjoncture économique latente, fait des investissements dans le domaine de l'éducation scolaire. En 1994, 43% du budget général de fonctionnement était consacré à l'éducation et c'est l'enseignement primaire qui absorbe la plus grande part des fonds alloués à l'éducation. Cela est dû en effet, à la volonté de l'Etat de Côte d'Ivoire, de renforcer le taux brut de scolarisation qui, en 1997, se situait à 71,1%. Le plan de lutte contre la pauvreté initié par l'Etat va accroître le taux brut de scolarisation de 71% à 77%. Les allocations budgétaires sont renforcées pour permettre le ciblage des constructions de classes pour la période 97 à 2000.

En 2000, on atteint 73,4% pour ce qui est du taux brut de scolarisation. Pour la construction des classes, il était prévu sur la période, 2602 classes mais seulement 1082 classes ont été réalisées soit un taux de réalisation de 41,6%. Le nombre de cantines est passé de 2412 en

---

<sup>1</sup> Institut national de la statistique (INS).

1999 à 2566 en 2000, soit une hausse de 6,4%. Le budget général de fonctionnement consacre pour la période actuelle, 45% de ses ressources à l'éducation. Mais malgré la volonté de l'Etat d'investir à la formation, force est de reconnaître à ce jour, que les résultats escomptés sont loin d'être atteints. Les taux de redoublement pour les seuls cours préparatoires dépassent les 20%. Le taux d'abandon demeure encore élevé pendant les deux premières années de scolarité. Un élève sur cinq n'atteint pas le cycle élémentaire. Le passage en CP2 est essentiellement fondé sur les performances en écriture et en lecture. Le taux de redoublement national à la fin du CP1 pour l'année 1995<sup>2</sup> est important : 24,4%. Un élève sur 12 abandonne l'école en cours d'année. Le taux d'abandon est estimé à 7%.

La persistance des mauvais résultats dans les cours préparatoires, la précarité de la conjoncture sociale, politique et économique de notre pays, la pression sociale de plus en plus forte caractérisée par une jeunesse rurale de niveau d'instruction primaire, sont autant d'exemples qui montrent qu'une étude sur l'introduction des langues nationales dans l'enseignement au niveau primaire est d'actualité.

A cela, s'ajoutent les conclusions des travaux d'évaluation réalisés en 1999 par une équipe d'enseignants dans le cadre du projet Ecole 2002, conclusions qui confirment l'échec en lecture et en écriture des élèves au terme de la classe de CP2. Si l'école, creuset de la formation par excellence incarne des faiblesses dans son système, il n'est pas surprenant que la population qui est en partie un produit de l'école, peine à trouver solutions durables pour une meilleure stabilité de celle-ci.

L'échec scolaire est un thème qui préoccupe les chercheurs en éducation depuis longtemps. Le phénomène a été étudié sous plusieurs angles par les chercheurs suivant leurs spécialités : sociologues, psychologues, linguistes, pédagogues et évaluateurs :

PANSU et BRESOUX (2004) semblent d'accord pour affirmer que l'évaluation est un procédé par lequel on sélectionne et recueille des données où il s'agit de prendre des décisions en fonction des besoins d'une population donnée (classe, groupe, collectivités décideurs etc....)

Certains sociologues de l'éducation comme VERBA (2006), mettent l'accent sur les facteurs sociologiques et psychologiques des difficultés d'adaptation et d'apprentissage scolaire.

---

<sup>2</sup> Banque mondiale, direction de la prévision, de l'évaluation et des statistiques, section Côte d'Ivoire.

BAUTIER (1995) souligne par exemple le rôle des facteurs linguistiques dans la réussite et dans les difficultés d'apprentissage chez les élèves. Les sociologues comme KOVACS (1998) interpellent les politiques sur les stratégies à adopter pour prévenir l'échec à l'école.

Ce bref survol, dans le domaine des recherches effectuées, permet de constater que les chercheurs sont préoccupés par les difficultés d'apprentissage et le problème des échecs scolaires chez les élèves. Des efforts sont faits en matière d'éducation mais les rendements restent toujours inférieurs à la moyenne. On assiste encore à des redoublements massifs allant parfois à l'exclusion des jeunes apprenants.

Selon le département des Affaires Etrangères coopération et francophonie basé en Côte d'Ivoire, une étude réalisée au cours de la période 1996-2001 sur le maintien des élèves dans le système scolaire, donne les résultats suivants: sur 1000 enfants en âge d'entrer en CP1, 712 seulement y accèdent, 531 iront jusqu'au CM2 et 233 entreront au collège. Ainsi, sur les 1000 enfants, à l'âge de 15 ans, 288 seront analphabètes et 489 seront exclus du système éducatif. Il est donc important dans un environnement scolaire comme celui-là, de reconsidérer la langue d'enseignement dans les cours préparatoires. L'Etat ne s'avoue pas vaincu et multiplie les actions pour l'adoption par l'assemblée nationale, d'un projet de loi relatif à la réforme de l'enseignement. Ainsi, sans toucher aux options fondamentales de l'enseignement, ce projet vise à contribuer à la formation de la nation par l'affirmation de la personnalité ivoirienne, l'africanisation et l'ivoirisation des programmes (art 4).

A l'évidence, la réforme de l'enseignement ouvre la voie à l'introduction des principales langues ivoiriennes au programme scolaire (art79) et l'institut de linguistique appliquée, logé au sein de l'université de Cocody, est chargé d'en étudier les modalités. Cependant, les controverses sur les modalités d'application de la réforme n'ont pas permis à ce jour, de le rendre effectif. Entreprendre une étude sur l'introduction des langues nationales ivoiriennes dans l'enseignement scolaire primaire, c'est s'intéresser à la société dans son ensemble, car il s'agit ici d'un phénomène social, en ce sens que la langue fait appel à des personnes ressources du corps social. Autant l'expertise des professionnels de l'éducation est plus que sollicitée, autant les gardiens de la tradition orale ivoirienne, conservateurs des valeurs identitaires, le sont plus encore étant donné leur capacité à la maîtrise de toutes les subtilités de la langue locale.

## Le problème

Le premier cycle de l'école primaire regroupe les classes de CP1 et CP2. Ces classes sont dites classes d'apprentissage car c'est dans la période de ce cycle que l'enfant s'initie aux rudiments des disciplines fondamentales scolaires. Aussi, achever les cours préparatoires sans avoir développé la maîtrise de la lecture et de l'écriture, est toujours source de déception et d'anxiété pour les parents, les maîtres, et pour l'Etat lui-même. Savoir parler français, lire et écrire est signe de prestige social et d'honneur autant pour le citoyen que pour l'ensemble de la société. L'incapacité à lire chez les enfants selon BRODEUR et Al (2005: 34) « peut être attribuable à des difficultés à maîtriser le code propre à la langue, à transférer les habiletés de compréhension de l'oral à l'écrit ainsi qu'à être motivé... » Mais l'école qui est investie de la mission d'enseigner aux enfants, la lecture et l'écriture, semble ne pas pouvoir atteindre ses objectifs. A l'origine, la langue d'enseignement qu'est le français pose d'énormes difficultés de compréhension et de communication chez les apprenants.

L'état entretient toujours sa volonté de soutenir l'éducation de base dans les campagnes en favorisant depuis 2000, un projet pilote dénommé ' ' Programme Ecole Intégrée' '. Ce projet vise à intégrer les langues maternelles dans le primaire afin de faciliter les apprentissages scolaires aux enfants des zones rurales et leur donner une meilleure représentation sociale de l'école. L'idée de voir le monde paysan souscrire à une collaboration avec l'école, dans le sens d'un partenariat école – nation n'est point écartée. Malheureusement, pour des raisons de guerre depuis 2002, le projet est ralenti et restreint dans quelques localités du sud du pays, le nord étant occupé par les bandes rebelles. En tout état de cause, certains professionnels de l'éducation nationale restent convaincus que l'intégration des langues maternelles dans le système éducatif pourrait donner un souffle nouveau à l'école ivoirienne qui est en mal de repère aussi bien dans le processus éducatif que dans les résultats de ce processus.

A ce stade de l'analyse contextuelle du pays, les décisions et orientations relèvent moins du corps social que de la classe politique. Conformément au projet de loi de 1976<sup>3</sup> selon Turcotte (1980) relatif à l'intégration des langues maternelles dans l'enseignement en vue de l'africanisation et l'ivoirisation des programmes scolaires, il est clair que depuis longtemps, la volonté étatique est affichée cependant, l'heure n'est plus aux intentions, il faut passer aux actes ; mais comment? Le grand nombre de langues nationales présentes sur le territoire

---

<sup>3</sup> Vise à contribuer à la formation de la Nation par l'affirmation de la personnalité ivoirienne, l'africanisation et l'ivoirisation des programmes (art 4).

ivoirien, constitue un premier obstacle à l'intégration des langues dans l'enseignement. En effet, sur la soixantaine de langues existantes, faut-il choisir certaines langues au détriment d'autres au risque de créer des frustrations et fragiliser l'unité nationale ou alors faut-il intégrer la soixantaine de langues maternelles dans l'enseignement scolaire. La question reste fondamentale et c'est sans doute ce dilemme qui explique de loin, la difficulté à faire appliquer dans sa totalité, le projet de loi de 1976. Vu que des enjeux réels se dégagent autour de la question de l'enseignement dans la langue maternelle, l'objectif de cette étude vise à proposer une planification linguistique de la Côte d'Ivoire pour une meilleure intégration des langues maternelles dans le système scolaire.

### **Méthodologie**

L'une des principales activités à mener pour la réalisation de ce travail est l'enquête de terrain. Cela demande une grande mobilité car il s'agit de parcourir tout le territoire national pour tirer le maximum d'informations sur les différentes communautés linguistiques en Côte d'Ivoire. L'impossible moyen de faire le tour du pays à identifier chaque communauté ethnique, nous offre outre mesure, le choix de rencontrer des locuteurs natifs de certaines régions et recueillir par conséquent des informations utiles.

### **Enquêtes et techniques de recherches.**

Plusieurs outils d'analyses sont mis à contribution pour faire avancer cette étude dont l'objectif est de proposer une planification linguistique. Ainsi, l'apport de la recherche documentaire paraît capital dans la mesure où il permet d'apprécier des travaux scientifiques déjà effectués sur l'identité de certains peuples en Côte d'Ivoire, sur leur mode de vie et sur leur culture. L'observation n'est pas moins appréciée dans cette enquête parce qu'elle constate les faits et le vécu des populations. L'entretien reste la technique la plus privilégiée dans cette recherche car les échanges avec les personnes ressources c'est-à-dire les locuteurs natifs mettent en évidence le besoin des peuples, leurs aspirations et la représentation sociale qu'ils ont de l'école.

### **Méthode d'analyses**

Une analyse qualitative de type interprétatif a été privilégiée dans cette étude. Le sujet traité, celui de la planification linguistique en Côte d'Ivoire, se prête davantage à une analyse qualitative étant donné que cet ouvrage ne peut être examiné que dans un contexte qui donne la parole aux animateurs de la société eux-mêmes c'est-à-dire, la population ivoirienne dans sa diversité ethnique.

### Sites et Identification des participants à l'entretien

Nous avons effectué l'entretien avec des personnes que nous dénommons participants. Ces personnes sont natives de la région, connaissent parfaitement leur langue maternelle. Pour certains, l'activité professionnelle les éloigne de leur localité natale facilitant pour nous les rencontres et les échanges. Le tableau ci-dessous indique les noms des participants selon leur région d'origine.

localités	Participants à l'entretien
gontougo	Gbané et Kra
montagne	Banti et Mahi
worodougou	Tourey et Coulibaly
Sud comoe	Foba et Ahoussi
belier	Kouadio et kramo
duablin	Amoa et Nandoh
hambol	Dossongui
marahoue	Youzan et Goré
Loh-djiboua	Djakalé et Godé

### Objectifs et hypothèses

L'objectif général de l'étude vise à proposer une planification linguistique de la Côte d'Ivoire en vue de l'intégration effective des langues nationales dans le système scolaire. Pour y parvenir, deux objectifs spécifiques nous paraissent importants :

- ✓ Identifier les zones géographiques des groupes linguistiques ivoiriens.
- ✓ Identifier les différentes communautés ethniques de la Côte d'Ivoire.

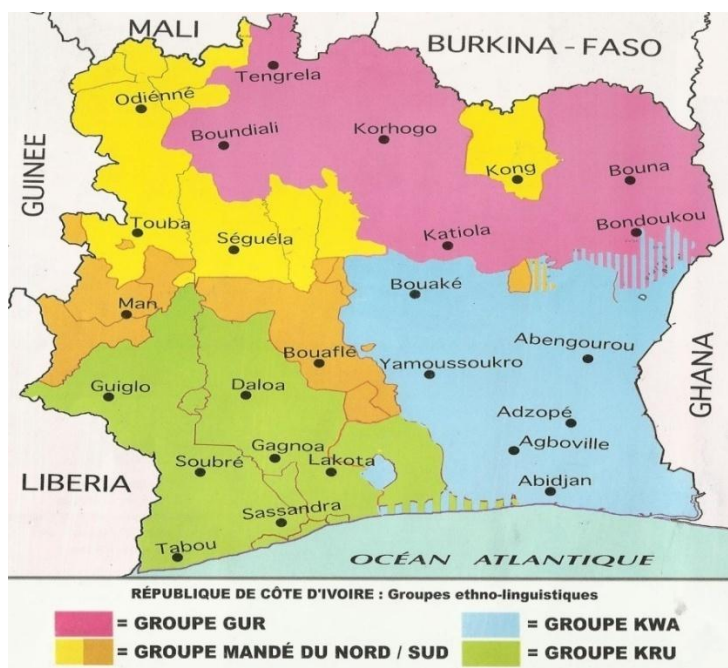
L'hypothèse du développement de bilinguismes dans toutes les régions du territoire national est admise comme élément fondamental à la mise en œuvre et à la réalisation de la planification linguistique. Il est à considérer que les hypothèses secondaires dans le contexte actuel sont les suivantes:

- ✓ Les bilinguismes ivoiriens sont culturels
- ✓ Les bilinguismes sont des véhiculaires régionaux

### Résultats de l'enquête

#### Identification des groupes linguistiques en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire est composée de quatre grands groupes linguistiques intégrant plusieurs communautés ethniques : les mandé qui sont représentés par les couleurs jaune et orange les gur représentés par le violet, les kwa représentés par le bleu et les kru représentés par le vert comme on peut le voir sur la carte.



Source : [www.sapomivie.org](http://www.sapomivie.org)

## Identification des différentes communautés ethniques

### Les langues Mandé

Les langues de cet ensemble sont localisées au Nord-Est et dans l'enclave Kong-Dabakala-Bondoukou. Elles se répartissent en deux sous groupes; le mandé nord et le mandé sud.

### Mandé Sud

Ils se répartissent en trois grands groupes que sont les Dan, les Wê et les Gouro. Ces trois groupes recouvrent trois zones géographiques distinctes avec différentes communautés ethniques ayant un véhiculaire propre à chaque groupe. Ainsi, les Guéré (wê) occupent les départements de Guiglo, Bangolo, Duékoué, Toulepleu. La langue Guéré est la véhiculaire dans tout l'espace. Les Yacouba (dan) sont localisés dans les départements de Man, Logoualé, Biankouma, avec une enclave à Touba. Le véhiculaire de la zone reste la langue yacouba et les communautés linguistiques comme les Toura, les Gau, les Mahouka, en font aisément usage. Les Gouro eux, occupent les départements de Sinfra, Bouafilé, Zuénoula, Gohitafla,



Vavoua. Le véhiculaire est la langue Gouro dont se servent les autres communautés telles que les N'wan, les N'gain, les Yaourè, les Kouya pour communiquer.

### **Mandé Nord**

L'espace Manding sur le Nord du pays s'étend de l'Ouest avec une enclave au nord-est dans la zone des langues gur. Sur le plan administratif, elle couvre les départements d'Odienné, Touba, Séguéla et la sous préfecture de Kong. L'ensemble Mandé nord de Côte D'Ivoire semble se caractériser par l'aspect de la chaîne dialectale que forment tous ces parlers que par celui du groupe nettement séparé. Les groupes en présence dans le département de Touba sont le tenengakan, le mankakan, le finangakan, le korokakan, le baralakakan. Dans le département d'Odienné, le woyenekakan, le bodugukakan, le folokakan, le gbelebakakan, le tugudukakan, le vandugukakan, le nowolokakan, le sienkokakan. Dans le département de Séguéla, le kanikakan, le karadiakan, le siakakan, le koyagakan, le korokan, le nigbikansagakakan, le jalakan. On peut citer comme représentatifs de ce sous groupe, le mahokakan, le worodugukakan, le wojenekakan et le dioula un véhiculaire manding.

### **Les langues Gur**

Elles recouvrent un vaste domaine de l'Afrique occidentale s'étendant depuis l'ouest de la Côte d'Ivoire en passant par le Bénin, Togo, Ghana, Burkina Faso et le Mali. Les langues Gur de Côte d'Ivoire se composent des sous groupes suivants : *Sénoufo, Koulango, Lobi*. Les langues appartenant à ce groupe occupent le Nord-Ouest du pays. Elles se subdivisent en deux grands sous ensembles : à l'ouest l'important sous groupe sénoufo avec de nombreux dialectes. Le sous groupe Sénoufo est numériquement le plus important de tous les sous groupes Gur de Côte d'Ivoire, il comporte plusieurs groupes de langue dont le Sénari, le Jimini, le nyarafolo, et divers autres parlers. On distingue environ une vingtaine de dialectes sénari répartis sur une zone géographiquement contiguë qui couvre principalement les régions de Boundiali, Korhogo et Ferkéssédougou.

Les études faites sur les dialectes du senari font état d'un niveau d'intercompréhension assez élevé entre la majorité des parlers en présence. Il s'est avéré de manière générale que l'intercompréhension est particulièrement remarquable entre les parlers qui sont géographiquement proches. Cependant, on peut considérer le tyébara comme le dialecte le mieux compris par la quasi totalité du groupe. Des facteurs sociologiques peuvent expliquer en partie la place linguistique privilégiée qu'occupe le tyébara. On peut en effet citer

l'influence de Korhogo dans l'administration coloniale ; la collaboration des locuteurs tyébara dans la mise en œuvre de programmes religieux culturels. Le résultat de ces interactions politico sociales est que le tyébara est devenu un parler véhiculaire pour les autres groupes et de ce fait, les autres langues, tant bien que mal, ont subi son influence tout au moins, sur le plan lexical.

### **Le Jimini**

Situé dans les régions de Katiola et Dabakala, il se compose de deux groupes de parlers ; le tagbana, et le jimini. Le tagbana comporte trois subdivisions. Les sous dialectes niakaramandougou, le groupe tafiré, les sous dialectes Katiola. Le groupe tafiré est situé au nord par rapport au groupe Katiola. Le tafiré semble plus éloigné des autres dialectes tagbana. Sur le plan lexical, on peut estimer à 70% la présence des radicaux communs. L'intercompréhension entre ces différents parlers est totale.

Dans le nord-est de la Côte d'Ivoire, on retrouve les sous groupes Lobi et Koulango. Le lobi est localisé dans la région de Bouna et comporte deux subdivisions ; le Lobi oriental composé du parler bobini et du parler dyna. Les parlers gan et padoro restent les composantes du lobi occidental. Le sous groupe koulango est localisé dans la région de Bondoukou et Bouna. Ce sous groupe comprend deux langues principales ; le Koulango dont les dialectes sont ceux de Bouna et Bondoukou. D'autres langues comme le lorhon, le gurumsi, le kirma, le birifor, le safalaba et le Nabaj sont de la famille du groupe Gur. Ici également, on note l'usage du Koulango comme langue véhiculaire.

### **Les langues Kwa**

Elles sont localisées au centre, au sud, à l'est de la Côte d'Ivoire. La limite septentrionale se situe dans la région de Bondoukou. Le fleuve Bandaman marque approximativement les limites occidentales. Seuls les avikam, le long de la côte et les Ega enclavés en pays dida dans l'ère kru, se situent au delà du Bandaman vers l'ouest. Du point de vue démographique, le groupe linguistique kwa est majoritaire puisqu'il atteint une proportion de 41% de la population ivoirienne. Le baoulé, langue numériquement la plus importante du groupe détient également le premier rang en Côte d'Ivoire où elle est la seule langue à dépasser le million de locuteurs. L'agni qui suit de très près le baoulé, se signale au deuxième rang au regard du nombre de locuteurs et de l'espace géographique qu'elle occupe. On distinguera parmi les

langues kwa, l'abbey, l'akyé, l'abidji, l'abouré, l'abron, l'adioukrou, l'agni, l'ahizi, l'allandjan, l'éga, l'avikam, l'ébrié, le baoulé, le éotilé, le kobron, le m'batto, le n'zema.

Si des différences numériques des locuteurs baoulé et agni peuvent être observées, celles du point de vue des constituants internes des deux langues ne peuvent faire l'objet de pertinence significative renforçant la thèse d'une intercompréhension totale des deux groupes. Ainsi, il est envisageable de recourir à la couverture de sept régions que sont le Duablin, le Sud comoé, le Belier, l'Iffou, le N'zi, le Gbêkê, le Moronou et le district autonome de Yamossoukro sur la base d'un véhiculaire commun ; l'Agni-baoulé.

La promiscuité des pratiques culturelles chez les Kwa, ne fait nullement l'homogénéité des parlers présents ; c'est plus spécifiquement le cas de l'Akyé et de l'Abbey, deux langues qui occupent de grands espaces régionaux respectivement les régions voisines de la Mé et de l'Agneby mais dont les traits lexicaux sont très différents. Chaque langue est comprise et parlée dans son périmètre.

### **Les langues Kru**

La famille kru est localisée au sud-ouest de la Côte D'Ivoire. Des communautés importantes d'ethnies kru se trouvent dans certaines villes maritimes de l'Afrique de l'ouest. Sur le plan de la classification interne, on parvient à distinguer un groupe oriental et un groupe occidental. De nombreux faits phonologiques et grammaticaux mettent en évidence cette division, cependant, nous ne pouvons parler avec certitude, des rapports qui existent dans chacun des sous groupes faute de renseignements suffisants. Par conséquent, la classification composée par chaque sous groupe n'est qu'une esquisse.

#### Le groupe oriental

Constitué d'ethnies habitant toute la Côte d'Ivoire, il occupe une région plus petite que celle du groupe occidental. Ce groupe est beaucoup plus homogène et on y distingue l'ensemble "*bété*" et l'ensemble "*dida*".

Le groupe *Bété* occupe une région assez large et représente un des plus grands groupes kru. Selon les différentes réponses de nos informateurs, les *bété* se divisent en deux sous groupes. Le *bété* de l'Est parlé dans la région de Gagnoa et le *bété* de l'Ouest parlé dans la région de Daloa, et Soubré. Ce dernier sous groupe se divise aussi en deux : le premier comprenant tous les parlers situés le long de l'axe Soubré, Guiberoua, Saïoua et le deuxième autour de Soubré,

Issia, Daloa. Cependant, il faut garder à l'esprit que les kru se regroupent généralement en petits clans chacun avec un parler distinct.

Le groupe Dida occupe pour sa part, les départements de Divo, Lakota, Fresco avec une certaine unité d'un point de vue culturel et sociologique. Ce groupe conserve une certaine homogénéité linguistique malgré la présence enclavée des godié et des ega.

### Le Groupe Occidental

Il regroupe un domaine plus vaste s'étendant à partir du fleuve Sassandra vers l'Est. Il passe à travers les frontières ivoiriennes et recouvre près de la moitié du territoire libérien. Des faits grammaticaux, lexicaux, et phonologiques permettent de répartir le groupe en deux grands ensembles de langue. L'ensemble guéré et l'ensemble *Grébo*. L'ensemble *grébo* chevauche la frontière ivoiro-libérienne. Les populations de ces régions habitent la zone située entre le Cavalry et la ville de San Pedro. On y distingue deux sous groupes : le *bakwé* et le *wané*. Les *bakwé* sont entourés par les *grébo* à l'Ouest, les *Krumen*, les *néyo* et les *Godié* à l'Est. Le *bakwé* a été utilisé jadis pour distinguer le groupe occidental entier. Sur le plan linguistique, on note l'extension du *krumen* comme véhiculaire de la région

**Tableau signalétique des véhiculaires ivoiriens**

REGIONS	DEPARTEMENTS	VEHICULAIRE
Gbêkê	Béoumi,botro,bouaké,sakassou	Agni-baoulé
Duablin	Abengourou, agnibilékro,bétié	
Belier	Yamoussoukro,didiévi,tiébissou,toumodi,	
Moronou	Arrah, bongouanou, m'batto	
Ifiou	Dahoukro, m'abahiakro,prikro	
N'zi	Bocanda, dimbokro,k.kouassikro	
Sud comoe	G.bassam,bonoua,aboisso,adiaké,tiapoum,	
Poro,Tchologo, Bagoué	Korhogo, ferké, boundiali	Tyebara
Hambol	Katiola,dabakala,niakara,tafiré	Tagbana
Kabadougou	Odiennné	Wojenekakan/djula
Folon	Minignan, madinani	
Béré + Worodougou	Mankono, séguéla,+ kong	
Bafing	Touba	
Gontougo	Bondoukou,transua,tanda, assuefri, koun fao	Koulango
Bunkani	Bouna, doropo	Lobi
Montagne	Man, biankouma, danané logouale+ touba	Yacouba
Cavally + Guémon	Guiglo, duekoué, bangolo, toulepleu	Gueré/Wobey
Marahoué	Bouaflé, gohitafila,sinfra, vavoua, oumé	Gouro
Loh-djiboua	Divo, lakota, fresco	Dida
Haut sassandra + Nawa	Daloa, issia, soubéré	
Goh	Gagnoa, guiberoua, ouragahio	Bété
San pedro	San pedro, tabou	Krumen
gboklé	sassandra	
Mé	Adzopé, akoupé, alepé, ayaman,Y.attobrou	Akyé
Agneby-tiassa	Agboville, n'douci,	abbey
	Tiassalé, taabo, sikensi	baoulé, abbey, abidji
Grands ponts	Dabou,	Adjoukrou
	jacqueville	Allandjan, Ahizi
	Grand lahoo	Avikam



Sur les 31 régions que compte la Côte d'Ivoire, seulement 02 (en couleur), ne semblent pas avoir le privilège de bénéficier d'un véhiculaire dans les préfectures qui relèvent de leurs compétences. Il s'agit des régions de l'Agneby-tiassa et des Grands ponts. On peut admettre que sur le sol ivoirien, 14 langues véhiculaires sont réparties dans 29 régions à l'instar de 07 langues dont le m'batto, l'allandjan, l'avikam l'ébrié, l'adjoukrou, l'abidji qui occupent chacune des territoires restreints, proches l'un de l'autre et pourtant marquées par des différenciations lexicales considérables. A l'évidence, chacune de ces langues pourrait constituer le véhiculaire dans sa sphère géographique.

## DISCUSSION

### **Le bilinguisme simultané, un atout pour l'enseignement dans nos langues.**

Le bilinguisme est un phénomène langagier chez tout individu qui parle deux langues à égal niveau. On distingue le bilinguisme simultané qui repose sur l'exposition de deux langues à l'enfant dans son environnement immédiat du bilinguisme séquentiel qui lui est soumis à des contingences sociales telles que le déménagement de la famille, l'émigration, l'adoption de l'enfant par des familles autres que ses géniteurs ou même l'entrée à l'école. Le bilinguisme simultané semble correspondre de près, à la réalité ivoirienne. Les circonstances familiales et culturelles sont le fondement de l'éclosion du bilinguisme chez l'ensemble des populations concernées. Le constat fait sur l'ensemble du territoire donne lieu à l'expansion de bilinguismes simultanés dans toutes les régions du pays à l'exception de deux. Nous parlons de bilinguisme au pluriel parce qu'il s'agit en effet de différents groupes ethniques répartis sur différents espaces géographiques qui se servent d'une langue autre que la leur, en occurrence celle de leurs voisins pour communiquer. La caractéristique de ces bilinguismes est marquée non seulement par son étendue spatiale mais aussi par la qualité de la population qui s'en sert. Ces bilinguismes, comme l'indiquent les résultats, vont au-delà des frontières familiales, villageoises et même urbaines pour devenir un phénomène hautement culturel à la dimension régionale. Le bilinguisme simultané présente des circonstances à la fois familiales\_ les parents parlent à la fois leur langue et celle des peuples voisins aux enfants\_ et sociales – dues aux interactions humaines environnementales. Il ne s'agit plus de compétences personnelles individuelles à développer une langue quelconque, mais il est question d'un phénomène

culturel, d'une compétence de tout le corps social à communiquer aisément dans une langue dont les locuteurs occupent un espace géographique important.

L'aménagement linguistique proposé dans cette étude prend essentiellement en compte l'existant culturel tel que vécu par les populations ivoiriennes dans les différentes localités villageoises. Il n'est pas admis de favoriser un quelconque déséquilibre socioculturel tendant à dénaturer l'objectif de l'étude et les enjeux qui y sont rattachés car trop souvent, des facteurs politiques, y contribuent fortement. L'intégration des langues nationales ivoiriennes dans l'enseignement scolaire, est une politique de grande envergure qui place le jeune enfant, avec tout ce qu'il incarne comme valeur culturelle, au cœur de ce vaste projet. C'est en effet par lui et pour lui que les langues locales vont être revalorisées en soutenant, de façon significative, ses apprentissages scolaires. L'apport de la langue que comprend l'enfant dans le développement de ses apprentissages scolaires est fondamentale et sans équivoque car, comme le soutient Belanger (2015) le langage est le plus important facteur de prédiction du succès scolaire d'un enfant, plus précisément le vocabulaire appris pendant la première période critique de l'enfant c'est-à-dire l'âge de trois ans, est fortement associé au quotient intellectuel et au succès scolaire. De plus, un enfant qui n'acquiert pas les compétences langagières nécessaires dès les années préscolaires, court le risque de développer d'autres problèmes au niveau de l'apprentissage, de la socialisation et du décrochage scolaire. Conscient de ces réalités, l'identification des langues supposées soutenir l'enseignement dans le primaire, ne repose pas sur la prééminence numérique de locuteurs natifs d'une quelconque langue par comparaison à une autre comme l'indiquent les travaux antérieurs de Kouadio (2004) et ceux de Botau (2004) qui précisent le nombre des locuteurs de certains groupes linguistiques, mais il s'agit d'apprécier et d'évaluer la dynamique interactionnelle que constitue une langue dans un espace donné. C'est sur cette base transcendante des considérations et préjugés humains que le projet d'intégration des langues ivoiriennes dans l'enseignement peut devenir une véritable réforme scolaire, loin des effets de modes comme cela paraît évident avec le programme d'école intégrée qui manque de suivi. Une bonne maîtrise de la langue première facilite chez l'enfant, un meilleur apprentissage de ou des langues secondes, aussi faut-il que l'enfant reste constamment exposé aux langues de chez lui car soutient Juillard (2005 :24), « l'enfant apprend à parler dans la langue de son village...les langues apprises par besoin et les langues des groupes méprisés sont elles, connotées négativement... ». Ces propos justifient entre autres, les contre performances scolaires qu'ont les jeunes apprenants dans les

villages et traduisent par la même occasion, la nécessité de rechercher non pas des langues locales à imposer mais des véhiculaires qui prennent en compte les réalités sociales et culturelles des populations.

Il est vrai que le consensus autour du choix de la langue à intégrer à l'école primaire est susceptible de susciter des débats pouvant provoquer des frustrations. Mais, au regard des résultats issus des enquêtes effectuées, une analyse des accommodations dialectales s'avère nécessaire pour une meilleure harmonisation de la planification linguistique. Aucune remise en cause de la diversité linguistique en Côte d'Ivoire n'est faite cependant, tout porte à croire que cette diversité peut être considérablement réduite dans le repérage des véhiculaires. Les résultats indiquent une réelle possibilité de faciliter l'enseignement scolaire dans les langues nationales par la valorisation des véhiculaires. Ces véhiculaires se répartissent sur l'ensemble du territoire national en fonction des régions et représentent un taux de couverture de 99%. Le privilège de la Côte d'Ivoire est traduit par la présence dans chaque région du pays, d'un véhiculaire. Il appartient à la classe politique de s'appuyer sur cet existant culturel pour l'institutionnaliser en même temps que s'opère une réorganisation de l'école ivoirienne.

### **Des véhiculaires, à la régionalisation autonome de l'école ivoirienne.**

L'institutionnalisation des langues véhiculaires et les réformes du système scolaire que cela impliquent ne sont nullement en contradiction avec la loi fondamentale qu'est la constitution car en effet, la volonté du peuple de Côte d'Ivoire de voir aboutir le projet visant l'intégration des langues maternelles dans l'enseignement date de la première constitution des années 1976. Cette décision survient suite à l'échec du français comme langue à l'édification de l'unité nationale. Le texte constitutionnel, en son article 67, stipule ce qui suit: « l'introduction des langues nationales dans l'enseignement officiel doit être conçue comme un facteur d'unité nationale et de revalorisation du patrimoine culturel ivoirien ». Dès lors, l'intégration des langues nationales s'impose dans l'enseignement et les dispositions légales sur l'article 67 non abrogé par la constitution de 2000, nous confortent dans la conduite de notre étude. Mais il convient de préciser que les langues locales ne sont pas seulement facteur d'unité nationale, elles apparaissent comme les seuls piliers capables de maintenir chez l'écolier, un équilibre psychologique lui permettant de « développer des processus de communication en classes et de se construire des connaissances ». Legendre (2006).

L'article 7 de la constitution ivoirienne stipule: «La personne humaine est sacrée. Tous les êtres humains naissent libres et égaux devant la loi. Ils jouissent des droits inaliénables que sont les droits à la vie, à la liberté, à l'épanouissement de leur personnalité et au respect de leur dignité. Les droits de la personne humaine sont inviolables. Les autorités publiques ont l'obligation d'en assurer le respect, la protection et la promotion. Toute sanction tendant à la privation de la vie humaine est interdite».

Le sens des mots et expressions telles que « épanouissement de la personnalité et respect de la dignité des peuples » est fort révélateur. Parler d'épanouissement de la personnalité en psychologie de l'éducation, veut dire, chercher à comprendre l'enfant et à contribuer au développement des valeurs intrinsèques de sa personne humaine, dans son environnement. Il s'agit d'amener l'individu à réaliser que le rôle de sa pensée verbale et de sa parole dans la formation de nouvelles structures psychologiques est capital dans le développement de ses fonctions mentales supérieures. Seule la langue connue de l'individu, outil dynamique et culturel peut assurer cette transition psychologique.

### *Les reforme scolaires*

L'institutionnalisation des véhiculaires en Côte d'Ivoire peut servir de prétexte à une réorganisation du système scolaire. A partir de l'aménagement linguistique qui précise géographiquement l'étendue de chaque véhiculaire, il serait convenable, que l'administration centrale se penche sur une probable régionalisation de l'école. Chaque région du pays conformément au véhiculaire qui y est développé, peut être investie d'une autorité faisant d'elle, une région autonome, capable de gérer son patrimoine scolaire en même temps qu'elle pourra assurer l'unité et le développement de son espace tel que le soutient Todorova (2001 :2): « dans le cadre du processus d'édification nationale, un rôle primordial est accordé à la langue, elle est le ciment de la nation qui émerge... ». Mais il est clair qu'un tel projet n'est pas sans conséquences. Sur le plan politique comme administratif, des bouleversements organisationnels peuvent être observés sans remettre en cause la qualité du système scolaire. La réforme envisagée peut être facilitée dans son application en s'appuyant sur l'existence des conseils régionaux conformément aux prérogatives qui leur sont assignées et aux textes<sup>4</sup> de lois qui précèdent leur existence.

En admettant l'hypothèse de la régionalisation de l'école, il est donc avantageux d'en confier la gestion aux responsables régionaux dont l'exécutif serait piloté par les préfets et les

---

<sup>4</sup> Les articles 34, 35 et 65 de la Constitution et le Code électoral faisant l'objet de la loi n° 2000-514 du 1<sup>er</sup> août 2000





démembrements du ministère de l'éducation nationale. En s'appuyant sur la constitution et les prérogatives qui sont les leurs, les conseils régionaux pourraient s'investir à la construction d'académies de langues dans leurs espaces. Ces académies à l'image de l'académie française resteront des laboratoires qui intègrent non seulement le véhiculaire parlé, mais aussi toutes les autres langues de la région. Les rois et chefs traditionnels, garants de nos cultures et us, animeront en harmonie avec les intellectuels natifs de la région, ces laboratoires de langues. On veillera à l'étude de chaque langue pour conserver l'identité des communautés ethniques vivant dans la région mais les académies travailleront surtout à la réalisation de la didactique de l'écrit et de la grammaticalité du véhiculaire.

### **Conclusion**

Une éducation scolaire réussie passe inéluctablement par la prise en compte de la langue que parle l'enfant rural. Si l'objectif d'intégrer les langues maternelles dans le primaire ivoirien vise à améliorer les rendements scolaires des enfants du monde rural, il n'est pas illusoire de soutenir l'hypothèse que cette réforme peut contribuer fortement à la consolidation de l'unité nationale que nous recherchons de tous nos vœux. La planification linguistique telle que nous la proposons a sans doute des faiblesses qu'il faudra améliorer dans la mise en œuvre de la réforme mais le plus important réside à faire échouer le phénomène de la déscolarisation et de l'analphabétisme en voulant faire réussir des générations d'enfants dans une langue d'enseignement qu'ils ignorent totalement. L'école est un enjeu national, c'est pourquoi, investir dans le savoir est le placement le plus rentable. Or, le savoir passe nécessairement par l'éducation qui consiste à adapter la culture aux besoins des individus. Les cultures ivoiriennes ont besoin d'être enseignées, d'être connues par ceux qui en sont les bénéficiaires et seules les langues locales peuvent servir de point d'encrage dans la transmission des savoirs.

### **Bibliographie**

BAUTIER, E. (1995), *Pratiques langagières, pratiques sociales : De la sociolinguistique à la sociologie du langage*, l'Harmattan. Paris.

BANQUE MONDIALE, (1995). Direction de la prévision, de l'évaluation et des statistiques, Abidjan.

BELANGER, R. (2014), Le bilinguisme chez le jeune enfant. [www.beststart.org/events](http://www.beststart.org/events)  
Consulté le 13 Juillet 2015 à 11h 13.

BOTAU, B., A. (2004), *Intégration et autonomie des minorités en Côte d'Ivoire*, Commission des droits de l'homme sous commission de la promotion et de la protection des droits, Abidjan.

BRODEUR, M., GOSSELIN, C., et al (2005), Prévention des difficultés de lecture chez les enseignants de maternelle. *Revue des sciences de l'éducation*, Vol 31, n°1, pp33-54, Montréal.

INSTITUT NATIONAL de la STATISTIQUE, (2002). *Alphabétisation, niveau d'instruction et fréquentation scolaire*, Abidjan.

JUILLARD, C. (2005), Hétérogénéité des plurilinguismes à partir du terrain sénégalais. *Puf, La linguistique*, Vol 41, pp 23-26, Paris.

KOUADIO, N., J. (2004), *Parlons Baoulé ; langue et culture de la Côte d'Ivoire*. Harmattan, Paris.

KOVACS, K. (1998), *Analyse de la politique de l'éducation*, l'observateur n°214, Ed de l'OCDE, Paris.

LEGENDRE, J. (2006), *La place de la langue maternelle dans l'enseignement scolaire*. [www.assembly.coe.int](http://www.assembly.coe.int) Commission de la culture de la science et de l'éducation. France.

PANSU, P. et BRESSOUX, P. (2004), *Quand les enseignants jugent leurs élèves*, Puf. Paris.

TODOROVA, I., P. (2001), *Langue et esprit national : mythe, folklore, identité*. Puf, Paris.

TURCOTTE, D., (1980), *La planification linguistique en Côte d'Ivoire : faire du français le véhiculaire national par excellence*. *Journal Canadien d'Etudes Africaines*, n°3, pp423-439, Montréal.

VERBA Daniel, (2006), *Echecs scolaires : travailler avec les familles*, Dunod. Paris